

Le MOT du Président



Septembre est un mois où l'activité est très importante.

C'est la période où bien souvent la vie se réorganise pour le long terme. En effet nous enregistrons chaque année pendant ce mois l'arrivée de nombreux nouveaux bénéficiaires. Cette année n'a pas dérogé à la règle ! Cela veut dire plus d'heures de prestations, donc plus de recrutement, plus de personnel à gérer, plus de travail administratif. Nous sommes maintenant près de 200 salariés, ce cap n'est pas plus symbolique qu'un autre, il est surtout pour nous la preuve de la confiance que vous nous accordez.

Cette confiance nous devons la mériter et nous mettons tout en œuvre pour cela.

A signaler également début septembre l'audit de renouvellement de la norme qualité. Cette année, l'auditeur missionné par l'AFNOR s'est intéressé plus spécialement à l'agence de La Roche et a souhaité contrôler la qualité de nos interventions chez nos bénéficiaires. Je remercie particulièrement Monsieur et Madame CHUPEAU René qui ont accepté de se prêter à cette prestation peu habituelle.

Je suis fier de vous annoncer que notre certification est reconduite pour 2 ans !

L'automne, c'est aussi la période de préparation des budgets. Nous avons reçu la « lettre de cadrage » du Conseil Départemental qui sans surprise nous demande de maintenir nos tarifs à l'identique. Par ailleurs, cette année le Conseil Départemental a organisé un séminaire de formation technique pour que les budgets soient présentés dans le cadre des normes administratives. C'est une initiative à saluer, tant il est parfois difficile de concilier les règles de la comptabilité générale qui s'appliquent à notre association avec les règles de la comptabilité publique. Une inquiétude, cependant, la disparition des contrats aidés, qui outre l'aspect social, va avoir une incidence financière significative sur nos comptes. C'est une donnée économique qui ne dépend pas de nous.

Je vous souhaite de passer un bon début d'hiver, prenez soin de vous pour vous maintenir en bonne santé.

Patrick Caux
president@sadva.fr

Pensez à vous faire vacciner contre la grippe, c'est important.



La Citation

Au fil de nos âges, quand l'automne annonce l'hiver de nos printemps, il devient printemps de nos hivers.

Serge Zeller



COMMUNICATION

**LE SAVIEZ-VOUS ?
NOUS POUVONS FAIRE PLUS !**

Vous bénéficiez d'une aide à domicile pour vous soutenir dans votre quotidien, pour l'entretien de votre lieu de vie ?

Vous avez la possibilité de modifier la nature de l'intervention ou de rajouter une heure inutilisée du plan d'aide pour faire un petit déplacement exceptionnel (un rendez vous chez le médecin par exemple).

Pour cela, il vous suffit de contacter votre responsable de secteur au **04.50.89.72.98** une semaine à l'avance afin d'organiser cette nouvelle intervention.

Tél. 04.50.89.72.98 - e-mail : standard@sadva.fr

363 av. Paul Béchet - CS 20182 - 74304 CLUSES cedex - 109 rue Justin - 74700 SALLANCHES
47 rue de Silence - 74800 LA ROCHE SUR FORON

la GRIPPE saisonnière

La grippe est une infection respiratoire aiguë très contagieuse.

Les épidémies de grippe surviennent chaque année, elles touchent environ 2.5 millions de personnes et sont responsables de **1 500 à 2 000 décès** (selon l'Institut Pasteur).

La vaccination contre la grippe est donc conseillée, notamment pour les personnes les plus fragiles. Elle peut être pratiquée par un médecin ou un infirmier et gratuitement dans certains cas. Le vaccin est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie pour les personnes âgées de 65 ans et plus.



5 questions clés pour démêler le vrai du faux :

- La grippe est-elle réellement une maladie dangereuse ? : **OUI**
- Le vaccin contre la grippe est-il vraiment efficace ? : **OUI**
- Le vaccin contre la grippe peut-il être dangereux pour la santé ? : **NON**
- Doit-on se faire vacciner chaque année ? : **OUI**
- Seules les personnes âgées sont-elles concernées par la vaccination contre la grippe ? : **NON**

Aujourd'hui, la vaccination contre la grippe demeure le moyen le plus efficace pour prévenir la maladie et protéger les populations les plus vulnérables.

A noter : dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, où est menée une expérimentation, **les pharmaciens sont également autorisés à pratiquer l'injection du vaccin antigrippal.**

Sur Internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F714>

http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/GUIDE_QUESTIONS_CLES_GRIPPE_091013.pdf

<http://www.santemagazine.fr/vaccin-contre-la-grippe-comment-ca-marche-59389.html>

SOIREE D'INFORMATION

"Accompagner la fin de vie des personnes âgées"

MARDI 14 NOVEMBRE 2017

à partir de 19h30

Une approche pluri-professionnelle de l'accompagnement de la fin de vie.

Au Centre Hospitalier Alpes Léman

Salle du Conseil - Rez de chaussée
(suivre la signalétique)

Pour tout renseignement il est possible de joindre Anne Lise Bocquet au **04 50 82 24 58**

Confirmation de la présence par mail

albocquet@ch-alpes-leman.fr

Pour retrouver "La Place du Village" sur MBlive TV

Du lundi au Vendredi : 18h
Rediffusion : 9h – 12 h – 20h30 – 23h
Le week end : 9h – 12 h – 20h30 – 23h

La chaîne est accessible sur les opérateurs satellite

Astra :19,2° Est (en clair)
TNT Sat
Canal sat (canal 96)

Sur les opérateurs informatiques (IPTV)

Free (canal 220)
Orange (canal 392)
SFR et Bouygues à venir

